



*Tu es syndiqué.e
Ton syndicat te propose
des formations*



Camarade, bonjour !

Tu es syndiqué.e à la CGT. À ce titre, tu as entre autres droits celui de bénéficier de formations syndicales, qui t'accompagnent tout au long de ta vie de syndiqué.e, que tu prennes ou pas des responsabilités. Pour cela tu peux demander aux militants de ta section d'organiser, en lien avec le syndicat national, les stages suivants pour lesquels tu bénéficies de CFS – Congés pour formation syndicale (rubrique Formation professionnelle sous Sirhius).

1. Pour connaître ton syndicat, sa structuration, son histoire, ses valeurs, tu peux demander à ta section un stage d'accueil (1 jour).
2. Tu échanges parfois tes colères ou tes inquiétudes avec tes collègues ; tu penses que certains devraient rejoindre la CGT, mais ne sais pas comment le leur proposer, tu peux demander à ta section le stage Syndicalisation (1 jour).
3. Tu aimerais connaître les enjeux et le fonctionnement de ta rémunération, tu peux demander à ta section la formation Rémunération (1 jour).
4. Tu souhaites lire plus vite, améliorer ta prise de notes, être plus à l'aise à l'oral, tu peux demander à ta section le stage Mieux lire, écrire, s'exprimer (3 jours).
5. Tu souhaiterais participer à l'alimentation du site de ta section ou de sa page Facebook, tu peux demander à participer au stage Communication 2.0, qui a lieu chaque année au centre de formation CGT de Gif/Yvette, au sud de Paris (3 jours). (Prochaine date : du 7 au 10 novembre 2022).
6. Tu es élu.e à la Commission exécutive de ta section et souhaiterais réfléchir avec les autres élus à votre fonctionnement, tu peux proposer à ta section d'organiser un stage Direction locale (3 jours).

7. Tu es élu.e en CTL, sièges en CHS-CT, tu sais que le CSA va bientôt remplacer ces instances et souhaiterais savoir quel rôle tu peux y jouer, tu peux demander le stage CTL/CSA (2 jours).

8. Tu es élu.e en CAPL et as été convoqué.e en Commissions de réforme, mais ne sais pas quels sont tes pouvoirs, ou tu es membre de ta Commission exécutive et souhaiterais connaître le rôle de cette instance ; tu peux demander le stage Commissions médicales (1 jour).

Ces formations sont toutes organisées localement sur demande des sections, sauf Com 2.0 (exclusivement à Gif/Yvette),

Les sessions doivent compter au moins 14 stagiaires. Plusieurs sections peuvent se regrouper pour atteindre un nombre suffisant de stagiaires, sauf pour Direction locale (une section seulement, sans regroupement, mais aucun nombre minimum de stagiaires).

Des formateurs nationaux se déplacent dans les sections (sauf pour Accueil, animé normalement par les militants locaux avec le module accessible sur le site national, mais pour lequel des formateurs nationaux peuvent également se déplacer en cas de besoin).

Les dates seront fixées conjointement avec l'équipe de formateurs.

Toutes les modalités d'organisation sont sur le site national <http://www.financespubliques.cgt.fr/syndiques/Formation-Syndicale>.

N'hésite pas à contacter veronique.pascalides@dgfip.finances.gouv.fr (06 17 20 15 17) pour toute demande de renseignements et pour toute demande d'organisation de stage.

Fraternellement,
le Collectif Formation syndicale

